

trône, revient sur le sujet à la suite de la déclaration faite à Toronto. Voici l'article:

Aide fédérale aux firmes cinématographiques. On ne peut justifier une décision de ce genre...

**M. le président suppléant:** A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

**M. Herridge:** Je prends la parole, afin d'appuyer le principe dont s'inspire ce projet de résolution et le but qu'il cherche à atteindre. J'ai écouté avec un vif intérêt le discours du député d'York-Humber qui a appris à la Chambre que le cabinet renseigne fort peu les ministériels. Il a ajouté ensuite que les ministériels ne savaient jamais d'avance ce qui se passerait à la Chambre et qu'il faillait de pareilles circonstances pour que ces secrets soient révélés.

Toutefois, je ne crois pas qu'il ait invoqué un argument valable contre le projet de résolution. Son argument est fondé sur le fait qu'il a apparemment écrit aux personnes naturellement désireuses d'obtenir une majoration de leur pension de vieillesse pour leur demander si elles préféreraient obtenir une majoration de leur pension de vieillesse de \$75 à \$100 par mois ou être témoins de l'établissement d'une Société d'encouragement à l'industrie cinématographique. Nous pourrions tous écrire des lettres de ce genre. Bien entendu, dans la plupart des cas, ces gens préféreraient une augmentation de pension, car c'est ce que la population veut actuellement. Il n'y a aucune relation entre les dépenses faites par le gouvernement pour majorer les pensions et le montant nécessaire pour former cette Société. C'est comme si nous prenions la parole jour après jour pour nous plaindre que le gouvernement dépense 5 ou 10 millions pour la construction d'un édifice public nécessaire. Je ne crois pas que ce soit un argument valable.

Bien que je me sois toujours rendu compte que le député d'York-Humber est un homme d'honneur qui, en certaines occasions, exprime son point de vue sans distinction de personnes—et parfois je suis de son avis—je dois signaler qu'en l'occurrence, je ne peux simplement pas accepter son raisonnement, son argument ou sa façon d'envisager la question. Je crois qu'il mésestime le fait que cette initiative, comme d'autres mesures adoptées ces derniers jours, a un certain caractère expérimental. Il ne comprend pas quels peuvent être les résultats de cette mesure si elle est appliquée judicieusement. Je dois ajouter ici que je ne prétends pas être cultivé, mais je suis toujours enclin à envisager le côté pratique des choses. Je ne crois aucunement qu'un ministre prendrait une décision de ce

genre du jour au lendemain. Je présume qu'en donnant suite à cette mesure, le gouvernement sondera le terrain et acquerra de l'expérience de concert avec ceux qui désirent tirer profit de ce projet de résolution prévoyant des investissements dans de longs métrages, l'octroi de prêts pour leur production et de récompenses à ceux qui tournent des films de grand intérêt pour la population canadienne.

Le député ne s'est absolument pas rendu compte, je pense, que toutes les civilisations se fondent sur la culture de l'époque et, à mon avis, la présente résolution offre au peuple canadien, au gouvernement, à l'entreprise privée ainsi qu'à d'autres, l'occasion de collaborer à l'édification d'une culture canadienne qui corresponde à notre évolution. Voilà ce que nous tentons d'accomplir. L'honorable représentant n'a absolument pas saisi ce qu'on peut faire en ce sens.

Permettez-moi de répéter que lorsque, dans le cas de ce bill qui prévoit une dépense de 10 millions de dollars pendant un certain nombre d'années en vue d'établir sur le plan national une société cinématographique, il le rattache aux besoins des personnes qui, naturellement, comptent sur une augmentation de leurs pensions de vieillesse que nous appuyons tous, nous de ce côté-ci de la Chambre, appui que nous avons apporté maintes et maintes fois, il invoque de fait, je pense un argument très peu solide et qui m'étonne de sa part. Il s'est donné beaucoup de peine, je pense, pour écrire ces lettres et pour obtenir ces réponses afin d'appuyer la position qu'il a prise ce soir.

• (7.50 p.m.)

J'ai l'impression, monsieur le président, que cette mesure fournit une occasion de mettre en valeur les talents canadiens. Peut-être réussirons-nous à faire revenir au pays certains de nos artistes qui se trouvent à l'étranger. Quelqu'un a mentionné Lorne Greene, je pense. Je ne sais si nous tenons ou non à amener au Canada Le Penderosa ou quelque ranch de ce genre. Cependant, une telle disposition offrira l'occasion d'encourager les artistes, les techniciens et les scénaristes canadiens. Elle assurera certaines possibilités à l'échelon national si nous pouvons seulement réussir à coordonner tous les organismes, la Société Radio-Canada, l'Office national du film et tout autre que l'on pourrait établir aux termes de la présente résolution, ce qui permettrait d'envisager d'un point de vue canadien notre histoire et de tirer parti de l'actualité canadienne.